



Communiqué de presse

22 décembre 2022

Contact presse :

Service Animation territoriale et Communication
Béatrice Pinteno • 04 30 49 13 60
beatricepinteno@syndicat-centre-herault.org

Syndicat Centre Hérault
04 67 88 18 46

www.syndicat-centre-herault.org



Accès à la déchèterie : pensez à demander votre badge !

Depuis novembre 2022, les 9 déchèteries du territoire, gérées par le Syndicat Centre Hérault, sont accessibles sur présentation d'un badge. Sont concernés les sites d'Aspiran, Clermont l'Hérault, Gignac, Lodève, Montarnaud, Le Pouget, Montpeyroux, Le Caylar et Octon.

A partir de janvier 2023, il sera nécessaire d'avoir un badge nominatif pour accéder aux déchèteries. Avec l'arrivée du badge, c'est l'ensemble de l'activité des déchèteries qui s'est informatisé avec un objectif d'optimisation de l'exploitation en matière de traçabilité des flux et d'organisation de l'enlèvement des déchets vers les filières de valorisation. Il permet aussi d'assurer que le service soit accessible uniquement aux habitants du territoire qui le financent en payant leur taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ainsi qu'aux professionnels qui payent les dépôts liés à leur activité.

Ces modernisations réalisées par de nombreuses collectivités gestionnaires de déchèteries restent simples d'utilisation. Pour obtenir votre badge :

- Créez votre compte (un seul par foyer) sur le site internet du Syndicat Centre Hérault à la rubrique « déchèteries », en joignant les pièces justificatives demandées : justificatif de domicile, copie de pièce d'identité (côté photo) et copie de certificat d'immatriculation d'au moins un véhicule du foyer. Si vous n'avez pas de véhicule, joignez une attestation manuscrite sur l'honneur.
- Vous recevez dans un délai de 15 jours un mail en retour avec un code d'activation valable 48 heures (attention vérifiez aussi dans vos spams).
- Téléchargez alors l'application « Tri et moi » sur votre téléphone et entrez le code (à faire uniquement la première fois pour activer votre badge sur l'application). Elle peut être téléchargée sur 5 téléphones maximum par foyer.
- Arrivé en déchèterie, il vous suffit d'ouvrir l'application qui génère automatiquement sur l'écran le code à présenter devant la borne qui ouvre la barrière (aucun code à retenir).

Un tutoriel de création de compte est disponible sur www.syndicat-centre-herault.org à la rubrique « Déchèteries ». Si vous ne disposez pas d'accès à internet, un service est à votre disposition pour vous aider à faire vos démarches. Infos et rendez-vous au 04 67 88 18 46.

L'ensemble des informations est disponible sur : <https://www.syndicat-centre-herault.org/vos-dechets-en-pratique/decheteries/>